

Conseil municipal du jeudi 18 juillet 2024

Présents : Marie Crouvisier, Bernadette Doutremepuich, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Christian Nevejans, Marthe Tiprez, Emmanuel Thilly.

Absents : Guislaine Delaforge (excusée) ; Hélène Massa.

Emmanuel Thilly est désigné secrétaire de séance.

1. Le compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Achat d'un tracteur

Le tracteur le plus ancien est hors d'état de fonctionner et le devis des réparations est très élevé sans garantie d'efficacité de ces réparations sur le moyen terme. Madame le Maire a pris contact avec la société Loxagri avec qui la commune a l'habitude de travailler.

Une proposition de remplacement d'un tracteur équivalent a été faite pour un montant de 23189,76€. Le débat qui s'en suit relève le montant important de cet achat imprévu. D'autres solutions sont recherchées ; Madame le Maire explique la difficulté de travailler avec un seul tracteur pour les deux employés en poste.

Après discussion l'achat du tracteur est acté avec 5 voix pour et 4 abstentions.

3. Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer une indemnité forfaitaire complémentaire pour élection aux agents ayant accompli des travaux supplémentaires à l'occasion d'une consultation électorale.

Cette indemnité concerne Laurène Ceugnet secrétaire de mairie pour un montant de 181,94€ qui correspond au coefficient 2 du montant annuel de référence de l'IFTS(indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires).

4. Dépenses engagées pour l'école :

En octobre les grilles de l'école seront rehaussées côté rue des Fours et refaites côté espace détente avec l'installation d'une ouverture à distance pour un budget de 21897,70€.

La classe de CP sera dotée d'un ENI comme les deux autres classes pour un budget de 2169,90€.

La séance est levée à 19h30